



Formule « Maison »	Formule « Appartement »	Formule « Immeuble »	Formule « Sérénité »
6 % TTC*	7,5 % TTC*	8 % TTC*	9 % TTC*
<ul style="list-style-type: none"> - Quittancement et encaissement - Gestion des relances - Révision des loyers - Gestion des travaux d'entretien courant - Suivi des assurances, entretien chaudière et ramonage - État des lieux de sortie et décompte final - Paiement des factures - Versement des loyers - Envoi des comptes rendus de gestion mensuels 	<ul style="list-style-type: none"> - Quittancement et encaissement - Gestion des relances - Révision des loyers - Gestion des travaux d'entretien courant - Suivi des assurances, entretien chaudière et ramonage - État des lieux de sortie et décompte final - Paiement des factures - Paiement des charges de copropriété - Versement des loyers Envoi des comptes rendus de gestion mensuels 	<ul style="list-style-type: none"> - Quittancement et encaissement - Gestion des relances - Révision des loyers - Gestion des travaux d'entretien courant - Suivi des assurances, entretien chaudière et ramonage - État des lieux de sortie et décompte final - Paiement des factures - Établissement du décompte de charges - Gestion et suivi des contrats d'entretien de l'immeuble - Versement des loyers - Envoi des comptes rendus de gestion mensuels 	<p>Tous les services des formules « appartement » ou « immeuble »</p> <p>+ suivi des travaux</p> <p>+ suivi des sinistres : de la déclaration à la remise en état, y compris rendez-vous d'expertise</p> <p>+ représentations aux assemblées générales de copropriété</p> <p>+ suivi des procédures contentieuses</p>

Formule « Stationnement »

10 % TTC*

Cotisations d'assurance loyers impayés

2,5 % TTC*

Traitement d'un dossier en fin de gestion

120,00 € TTC

Accompagnement ou représentation d'un propriétaire à la livraison d'un appartement neuf (Pré-livraison incluse)

150,00 € TTC

Honoraires de constitution et de suivi d'un dossier de type ANAH, par lot géré

170,00 € TTC

**calculés sur le quittancement (loyer + charges)*

Le taux actuel de TVA est de 20%, ce taux est susceptible d'évoluer selon la réglementation fiscale.

- Gestion technique

Suivi de travaux avec déplacements, rendez-vous avec architectes/entreprises...

(Compris dans la formule « sérénité »)

75,00 € TTC / heure

- Prestations de bureau et prestations administratives

Vacations : suivi sinistre ou de procédure collective, représentation aux assemblées générales, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossiers...

(Charge propriétaire) (compris dans la formule « sérénité »)

75,00 € TTC / heure

Frais d'avenant pour modification du bail soumis à la loi du 6 juillet 89 à la demande du locataire

(Charge propriétaire et charge locataire)

150,00 € TTC

Aide à la déclaration Revenus Fonciers

(Charge propriétaire)

70,00 € TTC

- Contentieux

Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire

(Charge propriétaire)

12,00 € TTC

Honoraires pour l'ouverture d'un dossier contentieux (huissier, avocat...)

(Charge propriétaire)

100,00 € TTC

- Remise en location

Frais de remise en location

Voir barème « location »

Le taux actuel de TVA est de 20%, ce taux est susceptible d'évoluer selon la réglementation fiscale.

Les prestations hors honoraires de gestion courante sont susceptibles d'être revalorisées.

▪ Baux d'habitation soumis à la loi du 6 Juillet 89

○ Charge locataire :

Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail

Zone tendue 10 € TTC /m2

Zone non tendue 8 € TTC / m2

Frais d'établissement d'un état des lieux

3€ TTC /m2

○ Charge propriétaire :

Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail

Zone tendue 10 € TTC /m2

Zone non tendue 8 € TTC / m2

Frais d'établissement d'un état des lieux

3€ TTC /m2

Le montant total des honoraires de location sera au maximum égal à :

- 1 mois de loyer charges comprises pour le propriétaire
- 1 mois de loyer charges comprises pour le locataire

▪ Baux de stationnement

Honoraires de location comprenant visite, étude du dossier, rédaction du bail et remise des clés

Forfait partagé 50% locataire / 50% bailleur

200 € TTC

Le taux actuel de TVA est de 20%, ce taux est susceptible d'évoluer selon la réglementation fiscale.

TRANSACTIONS NOS HONORAIRES DE VENTE

Tarifs applicables au 01/10/2022

Pour un prix de vente inférieur ou égal à 20 000 euros (Avec une rémunération forfaitaire minimale de 2000 euros TTC)	10 % TTC
Pour un prix de vente compris entre 20 001 euros et 50 000 euros	10 % TTC
Pour un prix de vente compris entre 50 001 euros et 80 000 euros	8 % TTC
Pour un prix de vente compris entre 80 001 euros et 125 000 euros	7 % TTC
Pour un prix de vente compris entre 125 001 euros et 250 000 euros	6 % TTC
Pour un prix de vente compris supérieur ou égal à 250 001 euros	6 % TTC

*Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un acte écrit contenant l'engagement des parties. **Le redevable des honoraires est l'acquéreur.***

Le taux actuel de TVA est de 20%, ce taux est susceptible d'évoluer selon la réglementation fiscale.